



Strasbourg, le 28 février 2022

Lors de sa réunion du lundi 28 février 2022, le Conseil scientifique de la Maison Sport Santé de Strasbourg a été saisi pour émettre un avis relatif à la refonte du parcours « Sport Santé sur Ordonnance ».

Après concertation et vote, le Conseil émet l'avis suivant :

Avis favorable

Avis défavorable

Par ailleurs, le Conseil émet les recommandations remarques complémentaires suivantes :

Réuni le 28 février 2022, le Conseil scientifique de la MSS de Strasbourg a validé à l'unanimité le projet de réforme du parcours ... Les membres du CS ont souligné la pertinence des modifications proposées sur la base du bilan de 10 ans d'expérience mais également dans le souci de personnaliser davantage les parcours (et de prévoir les options de sortie de dispositif). Ils ont également proposé de solliciter les patients experts dans l'accompagnement des bénéficiaires et posé le problème des moyens humains (professionnels de santé, éducateurs) pour accueillir et accompagner un plus grand nombre de bénéficiaires, notamment dans le contexte de l'ouverture de Prescimouv à de nouvelles ALD. Le Conseil scientifique pourra par ailleurs contribuer à l'évaluation d'impact des nouvelles modalités de ce parcours.

Le co-président du Conseil

La co-présidente du Conseil

Pr William GASPARINI

Pr Evelyne LONSDORFER


William Gasparini
Directeur
Ecole Doctorale 519
"Santé humaine et sociale - Perspectives Européennes"
Université de Strasbourg

